

FICHE DE POSTE « ENSACF 21-22_MCA_VT »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

Année 2021-2022

Recrute : un.e enseignant.e pour 160 heures

Maître de Conférence Associé.e.

Champ disciplinaire : VT-UPU - Villes et Territoires – Urbanisme et Projet Urbain

Décret n°2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des Ecoles nationales supérieures d'Architecture

1. Présentation générale de l'Ecole, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand est un établissement public d'enseignement supérieur au budget annuel de 2,600 millions d'euros, pour un effectif de 614 étudiants, de 90 enseignants (23 titulaires, 19 associés dont 10 à mi-temps, 46 contractuels établissements) et de 40 agents administratifs.

L'école est installée depuis juillet 2015 dans les anciens locaux réhabilités du sanatorium de Sabourin, bâtiment emblématique offrant une superficie totale de 11 000 m².

Engagée dans son territoire, l'ENSACF est membre fondatrice du Conseil des établissements associés (CEA) aux côtés, entre autres, de l'Université de Clermont-Auvergne (UCA).

Le programme pédagogique du cycle licence a pour objet l'enseignement de la conception. Chaque semestre est thématique à partir de notions clés ou d'objets qui fédèrent l'ensemble des disciplines et construit une progressivité des connaissances par l'étudiant.

Les enseignements du cycle master sont structurés en 3 domaines d'études « Eco-conception des territoires et des espaces habités (ETEH), Entre ville architecture et nature (EVAN), « Mémoire et techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural (METAPHAUR). Chacun des domaines d'études aborde un objet spécifique dans le but commun de conduire les étudiants au niveau de compétence requis pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Architecte.

L'école prépare aussi, en partenariat avec l'école d'ingénieur de Polytech' Clermont, au double diplôme architecte-ingénieur et, en partenariat avec le département de géographie de l'UBP, au double cursus, STRATAM ouvrant vers les professions liées à l'aménagement des territoires.

Contexte scientifique de l'ENSACF

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

L'ENSACF a fondé son projet scientifique par la mise en place de la thématique de recherche « Architecture et marges », thématique qui est au fondement du Groupe de recherche en formation » (GRF) habilité par le BRAUP/MCC depuis le printemps 2015, intitulé « Ressources ».

Composé d'une vingtaine d'enseignants chercheurs de l'école, le GRF Ressources articule ses travaux autour de deux axes : 1- les marges de l'architecture comme discipline (pratique professionnelle, enseignement, recherche) et 2- L'Architecture des marges (sociales, spatiales dans le temps), traversés par une transversalité Outils (observation, transformation, médiation).

Parallèlement à cette thématique, l'ENSACF est associée aux activités de recherche conduites dans le cadre de réseaux tels que les Réseaux Scientifiques Thématiques (RST), « Philau », « ERPS » (Espace rural et Projet spatial) et « APC - Architecture, Patrimoine, Création ».

Par ailleurs, l'ENSACF encourage les actions portées en collaboration avec les structures de recherche du site clermontois et tout particulièrement auprès de l'École Doctorale « Lettres, Sciences humaines et Sociales » (ED n°370) ainsi qu'auprès de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (USR 3550) dont l'École est partenaire. L'ENSACF est ainsi dans une perspective de développement de son activité de recherche, à travers notamment la volonté de voir son GRF transformé en équipe d'accueil (EA) dans le courant du prochain quadriennal. Enfin

L'ENSACF s'est fortement engagée dans la création de la chaire « Habitat du futur » (GAIA 2.0.) en constituant une équipe pédagogique (Design-Build) et de recherche (recherche finalisée) constitutive de la chaire GAIA 2.0.

L'ENSACF a récemment repensé son programme pédagogique qui s'articule désormais autour de cinq grands axes stratégiques : les ruralités, les marges, le Massif Central, l'expérimentation, la pensée transcalaire. Les ambitions affichées sont de plusieurs ordres. Il s'agit de renforcer la place de l'ENSACF dans son territoire géographique, institutionnel et culturel, et de lui permettre de jouer un rôle plus actif au sein de cet écosystème. Par ailleurs, l'école promeut activement la recherche en architecture et mène une politique volontariste de soutien à l'équipe de recherche Ressources.

Perspectives de développement

L'ENSACF souhaite ainsi affirmer ses spécificités, fidèle à son histoire propre et à sa géographie singulière caractérisée par son ancrage dans le Massif Central et ambitionne aussi de devenir un établissement de référence sur trois thématiques transversales -les ruralités, les marges et la pensée transcalaire- et sur la pédagogie de l'expérimentation. Pour offrir un environnement intellectuel de haut niveau sur ces sujets, l'ENSACF considère le développement de la recherche comme sa priorité.

1 Le Massif Central : un territoire d'étude privilégié

Le territoire du Massif Central, considéré dans sa diversité, offre des pistes de déploiement pédagogiques et de recherche qui intéressent les pouvoirs publics tout en permettant à l'ENSACF de consolider ses partenariats existants et d'en provoquer des nouveaux. Fort de son expérience sur le sujet, l'ENSACF considère qu'elle a un rôle essentiel à jouer à l'échelle nationale sur la question de la transformation des territoires ruraux, des centre-bourgs, des petites et moyennes villes.

2 Les ruralités

Dans une situation critique au sein de laquelle les logiques métropolitaines apparaissent moins soutenables, d'autres scénarios sont à inventer et d'autres possibles à imaginer. La redéfinition du rôle de l'architecte et de ses compétences, en particulier, rendue indispensable dans le contexte du nouveau régime climatique, invite à envisager autrement les espaces ruraux, tant en raison de la ressource inestimable qu'ils représentent que pour les manières de faire alternatives qu'ils accueillent. Alors qu'ils étaient encore naguère associés à des inerties peu attractives, les conditions critiques contemporaines et les enjeux de demain (recyclage et économie de moyens, écologie des ressources, écosophie, agriculture, redéfinition des relations à l'animalité, etc.) en font des matrices de questionnements stimulants, de recherche de pointe et d'engagement responsable.

Ces démarches exploratoires, visant à questionner l'architecture et la transformation des territoires à partir d'autres paradigmes que celui de l'urbain généralisé sont actuellement explorées dans des contextes nationaux ou internationaux, académiques, pédagogiques ou professionnels (Réseau ERPS, Alterrurality du réseau ARENA, Réseau des territorialistes, Rural Studio, etc.). A l'ENSACF, elles sont déjà largement à l'œuvre de par les axes de recherches, les partenariats, les sites d'étude et de projet explorés tant en Licence qu'en Master.

L'enjeu des ruralités se présente, pour l'ENSACF, moins comme un objet circonscrit de recherche ou d'enseignement que comme un horizon transversal sous lequel peuvent se déployer de façon cohérente des programmes pédagogiques, des contenus thématiques d'enseignement, des partenariats, des voyages d'étude, etc. Le pluriel des ruralités indique ici l'intention, elle aussi, affirmée fortement, de cultiver cette multiplicité d'approches et de ne pas s'enfermer dans une seule et unique voie dogmatique. Le pluralisme revendiqué des démarches tient compte des situations territoriales elles-mêmes très diversifiées selon leurs cultures propres, leurs contextes géographiques, etc., et prend acte de la nécessité, face à un avenir incertain, d'expérimenter d'autres scénarios plausibles pour ces milieux ruraux, sans a priori idéologique. Cela demande d'interroger également la mutation des territoires ruraux sur d'autres continents, en particulier en Chine.

Cette orientation du projet d'établissement vise ainsi à renforcer des enseignements diversifiés déjà engagés dans cette voie, à stimuler de nouvelles perspectives, et à créer à terme de nouvelles ressources pédagogiques. L'horizon des ruralités doit permettre, dans les années à venir, de faire de l'ENSACF un établissement de référence dans ce domaine, attractif, capable d'offrir un environnement intellectuel de haut niveau sur ces problématiques.

3 Les marges comme objet de recherche

Le questionnement problématique qui anime le groupe de recherche « ressources » de l'ENSACF s'appuie sur la mise en relation et en résonance des deux termes « architecture » et « marges ».

Cette thématique, Architecture et marges, trouve son sens et sa pertinence dans le contexte contemporain, marqué par une crise systémique (tout à la fois environnementale, sociale, politique, économique) et par de profondes mutations (mondialisation ; territoires, ancrages et mobilités multi scalaires ; révolution numérique ; société de la connaissance), produisant du paradoxe : un monde qui s'ouvre (échanges mondialisés, rapidité de l'information, transferts de connaissances et de compétences, etc.) autant qu'il se referme sur lui-même (repli identitaire, fermeture des frontières, etc.). Contexte qui nécessite de penser la complexité, et appelle un changement de paradigme, dans le champ de l'architecture tout particulièrement. Dans cette perspective, les marges - terme polysémique, aux représentations et connotations mouvantes - constituent de notre point de vue tout à la fois les symptômes de la crise, un champ d'observation privilégié, et un potentiel d'inventions, et de transformations. Car, c'est depuis les marges que s'expriment les critiques, les expérimentations, la transgression, la résistance, la résilience.

Aussi l'ENSACF fait le choix d'interroger le champ de l'architecture - les projets, les processus, les postures, les outils, les méthodes - depuis les marges, depuis ses marges. Le programme de recherche se développe autour de deux axes, « les marges de l'architecture », et « l'architecture des marges », interrogés par une transversalité « Outils : observation, transformation, médiation ».

4 L'entrelacement des échelles

L'ENSACF réaffirme l'importance de l'entrelacement des échelles (milieux / territoire public / édifices) dans la pédagogie du projet et ce dès la troisième année. La question de la complexité en architecture, traditionnellement portée par la question de l'échelle du projet d'architecture se développe maintenant sur un registre plus contemporain. Deux dimensions pédagogiques abordent ce registre. La première concerne le rapport de l'architecture à son milieu. La deuxième traite du rapport de l'architecture avec les disciplines associées, grâce à l'intégration progressive de savoirs spécifiques et transversaux au sein des enseignements de projet.

5 L'expérimentation

L'ENSACF réaffirme l'intérêt qu'elle porte à la pédagogie de l'expérimentation. Elle consolide son implication dans l'évolution et le renforcement de ses activités pédagogiques et de recherche vers la constitution d'une articulation formation-recherche-métiers par la démarche expérimentale et sa valeur culturelle. L'existence, au sein de l'ENSA de Clermont-Ferrand, d'enseignements de licence sur la transformation de la matière permet de construire les modalités pédagogiques du design-build dans une progressivité pédagogique pertinente et dynamique des enseignements tout au long du cursus de l'ENSACF. Cette structuration permet de répondre pleinement aux différents axes prioritaires définis par la stratégie nationale pour l'architecture (SNA).

De par la nature de son territoire entre ruralité et urbanité, les thématiques développées par l'ENSA Clermont-Ferrand au sein de la chaire « habitat du futur » à laquelle elle participe seront principalement axées autour des questionnements liés à la réhabilitation du patrimoine existant, aux enjeux environnementaux des tissus urbains anciens ou ruraux (centres-villes, centres-bourgs) privilégiant des stratégies du « low-tech », du réemploi et de manière plus générale, visant la réduction de l'impact environnemental des filières de production du bâti (notion de cycle de vie des matériaux, énergies grises, etc...). La pédagogie par l'expérimentation s'appuiera sur des pratiques identifiées dans le monde professionnel local : filières courtes, filières agricole, bois, pierre, etc.

2. Missions prévues pour l'enseignant.e

L'ENSACF recrute un.e enseignant.e chercheur.e pour enseigner dans le champ Ville et Territoires (VT), discipline en urbanisme et projet urbain (UPU). Ses missions relèveront de l'enseignement, de la recherche, et de l'implication dans les instances à l'ENSACF.

Le.a candidat(e) devra participer activement à la structuration de l'enseignement du champ VT. Il(elle) devra proposer dans sa candidature des hypothèses dans ce sens notamment en ouvrant sur les problématiques en cours et à venir permettant d'ouvrir le débat dans l'école. En s'appuyant sur la dynamique du projet d'établissement il(elle) devra démontrer une capacité à identifier les outils et les thèmes support à réflexion :

- La spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère est à prendre précisément en compte, tout autant que la capacité à le remettre en perspective au regard de territoire de grandes métropoles.
- La dimension opérationnelle doit être également prise en compte pour ouvrir la formation vers les différents métiers de l'urbanisme, compléter la formation vers une ouverture professionnelle tant du côté de la maîtrise d'œuvre que de les différentes maîtrises d'ouvrage (au travers des exercices, de la HMONP...).
- Tout en confortant les enseignements théoriques il s'agit également de cultiver un regard critique sur les pratiques en cours et leurs évolutions rapides.
- Le.a candidat.e devra participer à conforter les partenariats en cours dans l'école et démontrer au travers de sa candidature comment l'ENSACF peut nourrir le débat dans les réflexions sur le territoire (grande région, métropole, petites villes et villes moyennes, territoires ruraux).

A. Définir et assurer un projet pédagogique, en cycle Licence

L'enseignant.e devra inscrire son enseignement dans la structure du programme en place et contribuer si de besoin à son évolution. En Licence, la progressivité du champ "Ville et Territoires" s'exprime autour de 3 axes :

L1 : Appréhender le lexique de la ville et des territoires.

L2 : Analyser les villes et ses composantes.

L3 : Concevoir la ville et les territoires en réponse aux enjeux contemporains.

Partition indicative des enseignements du champ sur lequel le poste sera positionné

Semestre 2

UE 2.2 – Dessin et représentation des territoires urbain (32h TD) et coordination

L'enseignement de travaux dirigés en atelier « Dessin et représentation des territoires urbanisés » s'inscrit dans l'enseignement du champ Ville et Territoires dispensé au Semestre 2. Il se développe dans le prolongement du cours « Lexique et représentation des territoires urbanisés ». Il permet d'appliquer les connaissances théoriques du cours.

Par la manipulation d'outils fondamentaux de représentation de la ville il s'agit, d'observer, identifier, définir, et hiérarchiser les éléments constitutifs des territoires par le dessin. La carte, le plan, la coupe abordés comme outils de mesure et de représentation permettront de révéler les caractères génériques ou spécifiques des figures de formes urbaines.

In-fine les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- Prise de conscience de la notion de territoire comme support, du socle au relief, du vivant à la notion de milieu, des traces et usages aux manière d'habiter.
- Initier et expérimenter des outils et techniques de représentation des territoires, à différentes échelles.
- Comprendre, observer et hiérarchiser les éléments constitutifs des formes urbaines : la nature, la morphologie, la mesure, la complexité d'un fragment du territoire de la métropole clermontoise.

- Appréhender le dessin comme un outil de justification du projet, maîtriser les éléments constitutifs du déjà-là.

Semestre 3

UE 3.2 – Evolution urbaine des villes et des métropoles : pratique de la cartographie (20h TD)

Il s'agit de dresser un portrait cartographique d'une métropole mondiale. A l'échelle de la promotion. Le corpus proposé de 15 métropoles est représentatif de différents continents. Il sera renouvelé chaque année. Elles seront analysées et de retranscrites par l'outil cartographique et le dessin à la main.

A l'échelle de la promotion ce sera l'occasion de réaliser une étude comparative par accumulation d'informations.

Semestre 4

UE 4.2 - Formalisation d'un espace public intensif (18h TD) et coordination

L'exercice de conception d'un espace public s'inscrit dans le prolongement de l'enseignement « Atelier d'analyse urbaine ». Les étudiants travaillent sur l'espace public dont ils auront dressé au préalable un état des lieux étayé par les approches croisées (dessin / observation des pratiques et usages / analyse formelle et évolution historique) et qui constituera la base nécessaire et utile au projet de transformation.

Semestre 5

UE 5.1 – Exercice d'architecture (36 h TD)

Le 5ème semestre de projet opère dans la licence un saut d'échelle. La métropolisation, placée au centre est abordé autant comme un sujet, que comme une ressource mobilisable dans la pratique du projet. Ne se limitant pas à la seule dimension de l'édifice la conception se déplace, se complexifie, s'hybride. Du territoire à la matière, il s'agit de considérer l'architecture dans son acception large : architecture des villes, architecture des édifices, architecture des sols. La production d'espaces contemporains envisagée conjointement et simultanément à différentes échelles permet alors d'élargir le spectre d'intervention de l'architecte mais aussi de compléter la palette d'outils nécessaire à l'exploration des chemins autres.

En pratique le semestre porte sur la formalisation urbaine d'une opération de densification et de diversification d'un fragment de la métropole clermontoise et sur la définition architecturale conjointe d'une opération de logements (exercice d'architecture)

Le travail à l'échelle urbaine a pour objectif, la compréhension d'enjeux urbains et la formalisation spatiale d'une hypothèse de transformation par l'espace public, les services, les équipements et le logement. Pour aboutir à une figure urbaine qui conditionne des situations de projets architecturaux.

En retour et plus spécifiquement pour cette fiche de poste, le travail architectural précise les modes de fabrication du projet en s'attachant à définir de manière simultanée les qualités des espaces publics, intermédiaires et privés et les typologies de logements interrogeant les usages domestiques, les modes de dessertes et de circulation, la densité, la qualité des espaces communs et la variété des logements proposés.

UE 5.3 et 6.3 Participation à l'encadrement du rapport d'études (30h TD)

L'exercice est entièrement reformulé pour la rentrée 2021-2022, toutefois, le suivi et l'évaluation des Rapport d'Etude, s'organise en cinq binômes d'enseignants. Chaque binôme se constitue autour d'un des cinq thèmes du projet d'établissement : les ruralités, le Massif Central, l'approche transcalaire, l'expérimentation et les marges.

B. Définir et assurer un projet pédagogique, en cycle Master

Participation au Master STRATAM 18h TD

Co-accrédité avec l'Université Clermont Auvergne, l'École propose aux étudiants de master un bi-cursus conduisant à l'obtention d'un master 2 parcours « STRATégies d'AMénagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires ». L'objectif de ce master est de donner aux étudiants la possibilité d'élargir le regard qu'ils portent sur l'objet d'étude des territoires ruraux, des petites et moyennes villes et de proposer des perspectives d'aménagement soutenable des territoires urbanisés, et à urbaniser. Le master STRATAM répond principalement à deux objectifs :

- Comprendre le fonctionnement, dans leur globalité, des dynamiques des territoires et de leurs aménagements ; le master vise à expliciter les enjeux majeurs et les problématiques environnementales des petites et moyennes villes dans une perspective orientée vers un aménagement soutenable des territoires ;
- Proposer des méthodes de diagnostic partagé, des outils de programmation, de conception et d'évaluation des espaces urbains et territoires ruraux et des outils d'aide à la décision dans l'aménagement des villes petites et moyennes. Il forme aux métiers (agent de développement, chef de projets, chargé d'études dans les collectivités publiques, ou dans les agences en architecture et en urbanisme et bureaux d'études techniques spécialisés...) ainsi qu'à la recherche, par la poursuite possible en doctorat

C. Autres tâches

- Evaluation des étudiant.e.s, présence aux réunions pédagogiques
- Encadrement des rapports d'étude
- Participation aux travaux d'évaluation pédagogique
- Participation aux commissions opérationnelles de l'ENSACF
- Participation éventuelle aux actions de recherches de l'ENSACF
- Accompagnement et développement, le cas échéant, des relations de partenariat avec les acteurs culturels institutionnels et d'enseignement supérieur.

Il.elle pourra également travailler en collaboration avec l'UMR Ressources sur les questions des « marges et transformations ». Le cas échéant participer aux activités de l'UMR : séminaires de cycle doctoral, séminaires de recherche, en lien ou non avec le projet architectural ou urbain...

4. Compétences principales mises en œuvre

- Une bonne connaissance, des enjeux de transformations urbaines et rurales à l'heure de la transition écologique.
- Une expertise des dynamiques d'acteurs des territoires contemporains, notamment dans les villes petites et moyennes et les territoires ruraux (institutionnels et alternatifs).
- Une maîtrise des processus conceptuels en œuvre à différentes échelles depuis l'échelle métropolitaine jusqu'à l'échelle architecturale.
- Une maîtrise du projet spatial et des outils de la formalisation.
- Une pratique professionnelle de conception urbaine en articulation avec le projet d'architecture.
- Une capacité à travailler en équipe et à l'insertion dans les dynamiques d'équipes pédagogiques préexistantes et la participation à leur coordination

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil :

- diplôme en architecture et diplôme en urbanisme.
- éventuellement un doctorat en urbanisme ou architecture

4. Modalités de candidature

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le dimanche 22 août à minuit**, à l'attention de monsieur le directeur de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par voie électronique, sous format exclusivement d'un lien « wetransfer » aux adresses suivantes :

ensacf@clermont-fd.archi.fr

helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr

jean-dominique.prieur@clermont-fd.archi.fr

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du.de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA.
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du.de la candidat.e,
- un dossier Travaux comportant 5 références sélectionnés (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)
- une **note pédagogique** précisant en quoi les compétences et expériences du.de la candidat.e répondent aux spécificités du poste et aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum) ;
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal** ;
- une **copie de la carte nationale d'identité**.

Attendus du contenu de la note pédagogique :

La note pédagogique doit pouvoir exprimer et/ou articuler, différentes questions en :

- 1- formulant un discours construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture.
- 2- formulant une réponse construite autour des attendus spécifiques de la fiche de poste.
- 3- formulant une réponse spécifique à l'École Nationale Supérieure de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement.
- 4- mettant en valeur les spécificités propre du.de la candidat.e, ainsi que des thèmes prospectifs plus personnels qu'il.elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci.
- 5- formulant un positionnement au regard des enjeux liés au changement climatique.

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis plus haut (§ dossier de candidature) est laissée au libre choix du.de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points peuvent être plus précisément développés par le.la candidate si il.elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, **les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien seront auditionné.e.s le vendredi 27 août 2021**, par visio-conférence Zoom.

Les convocations, précisions horaires et liens de connexion Zoom, seront adressés aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, le 25 août.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique :
 - au coordinateur du champ Ville et Territoire : jean-dominique.prieur@clermont-fd.archi.fr et au responsable du master STRATAM
- sur le plan administratif à : veronique.bourieux@clermont-fd.archi.fr

Point d'attention

- Un.e maître de conférences associé.e à mi-temps ne peut pas l'être dans deux écoles (ENSA) en même temps.